



Rechercher sur lesoir.be
Le Mad - Archives



BOURSE =
Bel-20: -0,16 %
20/01 15:59

TRAFIC 🚗🚗
90 km.
NORMAL

- [actu »](#)
- [sports »](#)
- [culture »](#)
- [économie »](#)
- [débats »](#)
- [blogs »](#)
- [le studio »](#)

Lenseo.be LENTILLES DE CONTACT

Acuvue Moist 90	Asept Plus	Dailies Aqua Comfort plus
58,90€	59,50€	59,50€

Nouvelle recherche Reformuler ma recherche Retour à la liste

<< article précédent
article suivant >>



Investir dans des prairies éponges

MEUWISSEN, ERIC

Page 21

Mercredi 17 novembre 2010

Que d'eau ! Le rôle de la province du Brabant wallon

Dieu qu'il y en a des rivières en Brabant wallon. En gros, disons qu'il y a trois sous bassins hydrographiques, ceux de la Gette, de la Dyle et de la Senne. Et tous relèvent du bassin de l'Escaut. Il s'agit d'un réseau caractérisé par le parallélisme des rivières courant vers le nord-nord-est alors qu'on s'attendrait à les voir s'écouler vers la mer du Nord. En fait, ces rivières coulent dans le même sens que l'enfoncement des couches géologiques.

Mais la Province n'est pas compétente pour toutes les rivières. Seulement pour les cours d'eau de deuxième catégorie. Les ruisseaux non navigables. Prenons la Dyle par exemple. Sa source et les premières centaines de mètres sont de compétence communale et puis la suite, c'est la Province, pour un tiers de son cours et le reste est de la compétence de la Région wallonne. Le public ne se rend pas toujours compte de ces subtilités.

« Les investissements que la Province a faits sur les cours d'eau de seconde catégorie se sont avérés pertinents, remarque le député provincial Alain Trussart (Écolo) en charge des voiries et des cours d'eau. On doit appréhender la problématique de manière globale. Nous devons réfléchir de manière plus cohérente. Je pense à un plan pluie avec établissement de bassins d'orage et surtout des prairies éponges. Une expérience pilote a été testée à Silly (Le Soir du 16 novembre). L'idée serait de développer ces "zones d'immersion temporaire" dans notre province. Il ne s'agit pas de champs labourés, mais de prairies avec des bêtes dessus. En cas d'inondation, on rentre les bêtes... Le fermier ne perd donc pas l'utilisation de son bien. Le budget 2011 évoque d'ailleurs la nécessité d'investir plus dans les contrats de rivière et ce que j'appelle les prairies éponges. Il en existe l'une ou l'autre du côté de Beauvechain et cela fonctionne bien. » Pour Alain Trussart, il faudrait aussi des investissements plus importants en termes de curage et de gabarit des rivières.

Il a fallu abandonner

le plan pluie

Le député regrette que régions et provinces se disputent la compétence sur les cours d'eau. En 2003, un décret a même été voté sous l'égide de Charles Michel (MR) qui prévoit le rapatriement des cours d'eau et des voies provinciales à la Région wallonne. « Or, à ce moment-là, la Province avait élaboré un plan pluie. Il a fallu tout abandonner. C'est dommage. »

Reste que pour Alain Trussart, la Province se trouve en aval de la problématique liée aux inondations : « Les causes en amont sont l'urbanisation croissante dont les communes sont responsables ou l'exploitation agricole intense. Sans compter que la Province, en tant que gestionnaire des cours d'eau non navigables de deuxième catégorie, ne possède pas d'outil législatif adapté lui permettant de concrétiser rapidement les bassins d'orage nécessaires. »

Les curages préventifs ont permis de limiter les dégâts

Entretien

Marc Mauclet est directeur du service de la voirie et des cours d'eau non navigables à la province du Brabant wallon. Nous lui avons demandé quel était le rôle de la Province en la matière, mais aussi son degré de responsabilité dans les inondations du week-end.

La Province a-t-elle rempli sa mission ?

En tout cas, personne ne nous a montrés du gros doigt. Il n'y a pas eu d'obstacles qui ont obstrué l'écoulement des eaux. La situation du week-end a été exceptionnelle en termes de pluie d'hiver. Car il a plu beaucoup et sur une longue durée. Les curages effectués préventivement ont permis de limiter les dégâts.

Mais pourquoi faut-il curer ?

La loi de 1967 nous oblige à procéder à l'entretien des cours d'eau de 2e catégorie. Il s'agit d'assurer le libre écoulement des eaux et de faire les travaux de curage. Ces travaux sont faits tous les ans en fonction de problèmes récurrents connus et de points sensibles (dépôts de vase). Car un cours d'eau qui n'est pas curé retourne à l'état de marais. Il se referme complètement. Ses berges s'érodent, son lit disparaît et cela devient un marais. Sans compter que si on ne cure pas, on colmate les drains des agriculteurs. Le fait de faire des curages réguliers, cela maintient la section égale du cours d'eau. On vérifie que les cours d'eau gardent bien leur gabarit.

Les curages pratiqués sont-ils trop radicaux ?

C'est fini cela. Depuis 10 ans, les choses ont évolué. On travaille maintenant de manière plus ponctuelle aux endroits critiques où se situent les inondations. On privilégie des tronçons de zones urbanisées. Dans les zones boisées, on entretient rarement ou pas du tout. Et tant pis si le bois est inondé.

Mais vous ne faites pas que curer. Il y a aussi l'entretien des berges ?

Oui et notamment les travaux de réfection de berges susceptibles de s'écrouler. Car alors, elles feront barrage et bonjour les inondations. Nous avons un travail préventif pour éviter qu'elles ne se fragilisent.

Les bassins d'orage ont-ils bien rempli leur rôle ?

Nous gérons onze bassins d'orage en Brabant wallon. Les bassins d'orage de Beauvechain ont par exemple bien fonctionné. Mais ils ont quand même fini par déborder. Mais dans l'ensemble, le chapelet de bassins a donné satisfaction. Le lac de Louvain-la-Neuve fait aussi office de bassin d'orage. Ce n'est pas nous qui le gérons mais l'UCL. Heureusement que le lac avait été vidé et était loin d'être rempli. Avec les pluies du week-end, il est maintenant bien rempli.

Quelles sont les mesures que vous allez prendre aux lendemains de ces inondations ?

Pour l'heure, on inspecte les cours d'eau, histoire de repérer les dégâts sur les ouvrages d'art. On attend que la décrue soit plus importante pour voir ce qu'il faut remettre en état. Mais à première vue, il n'y aurait pas de gros dégâts.

Des sous pour contrer les inondations

Quelles mesures la Province envisage-t-elle en matière de curage des cours d'eau ? se demandaient il y a peu

Dominique De Troyer, conseillère provinciale PS, et Vincent Girboux, conseiller CDH. Et ils ajoutaient : « Quid de la problématique des bassins d'orage ? Que fait la Province en la matière ? »

Articles similaires :

Région Des mesures concrètes pour assurer ...

Inondations : Où en sont les bassins dR...

Inondations (3/5) Régions, provinces, comm...

Région Lutte contre les inondations et les...

Environnement Les propriétaires qui retard...

Des pistes pour limiter les inondations en...

Curage, urbanisation, maux wallons ? -- Un...

Le cauchemar des inondations de la Dyle...

DEUX BASSINS D'ORAGE PLUTOT QU'UN A VILLER...

Urbanisme A-t-on trop construit en Brabant...

Beauvechain Le deuxième des trois bassins ...

SE JETER A L'EAU CONTRE LES INONDATIONS TR...

Début de coordination pour limiter l'impac...

La Dyle déborde de Bousval à Court-St-Etie...

Tubize Trois semaines après les terribles ...

LE NIET DU FONDS DES CALAMITES...

Ixelles Le bassin d'orage résiste bi...

BASSINS ET DIGUES POUR PROTEGER CORBAIS...

Grez-Doiceau - Décision de principe du con...

Solutions Que faire pour retrouver cette v...

actu belgique france monde régions vie du net sciences / santé petite Gazette le fil info	sports football tennis sports mécaniques cyclisme basket autres sports résultats	culture cinéma musiques livres scènes arts plastiques médias / télé airs du temps marché de l'art	économie le fil info eco coulisses de l'économie calendrier économique immo	débats forums éditos à bout portant cartes blanches chroniques les chats sondages le Kroll	blogs frontstage moi jeux salle des profs Colette Braeckman Belgium Iphone jour après jour Ket Paddle	le studio 24 heures en images photos vidéos infographies
--	--	--	--	---	---	---

Sites du groupe *Rossel* :

Vlan.be	PhotoBook	Passion des montres	Rossel advertising
Le Sillon Belge	Gaultmillau	Rossel	Carnews
Lenseo	Références	Ticketnet	L'Echo
Soirmag	Cinenews	La Voix du Nord	GrenzEcho
Net Events	Sud presse	Marché de l'art	Saveurs.be
La Boutique du Soir	Plaque		
	Minéralogique		

Rechercher sur le site :

Rechercher sur [lesoir.be](#) 

[nous contacter](#) [flux RSS](#) [Le Soir en PDF](#)
[plan du site](#) [newsletter](#) [club du soir](#)
[archives](#) [services et concours](#)